

35 heures : un pas en avant, deux pas en arrière

TEMPS DE TRAVAIL. Le gouvernement n'a pas l'intention de supprimer la durée légale du travail, a précisé hier le président Sarkozy, après avoir lancé la polémique la veille. Son objectif ? augmenter la durée réelle du travail en libérant les heures supplémentaires.

RETROPEDALAGE après la fin annoncée des 35 heures. Hier, en fin de journée, Nicolas Sarkozy a éteint l'incendie qu'il avait allumé la veille devant la presse réunie à l'Élysée. Prié de répondre s'il souhaitait « que 2008 soit la fin, au moins réelle, des 35 heures ? » le chef de l'État avait lâché sans détour, mais sans plus de précisions : « Pour dire les choses comme je le pense, oui. » Hier, donc, contre-ordre. « Il n'est pas dans l'intention du gouvernement de supprimer la durée légale du travail », a-t-il rectifié devant les parlementaires à l'occasion de ses vœux. Une précision qui a son importance. Car c'est bien la solution la plus simple pour tirer un trait sur les 35 heures. D'ailleurs, François Fillon, le Premier ministre, avait lâché plus ou moins l'idée en pleine trêve de Noël. Histoire de voir.

■ **Va-t-on supprimer la durée légale du travail ?** Machine arrière toute. Avant même la clarification faite par Nicolas Sarkozy, plusieurs conseillers et ministres démineurs se sont empressés de le faire savoir. C'est non ! L'exécutif « ne veut pas supprimer la durée légale du travail. Elle restera à 35 heures », ont affirmé à tour de rôle Henri Guaino, la plume et la pensée du président, Raymond Soubie, son conseiller social, et Laurent Wauquiez, le porte-parole du gouvernement. Et ce dernier d'expliquer : « On est d'autant moins pour supprimer cette durée qu'on est favorable aux dispositifs des heures supplémentaires. » En clair, cela reviendrait à se tirer une balle dans le pied puisque les 35 heures fixent en fait le seuil